

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 10 juin 2024 à 18h15 au lab. créatif du Méandre

Étaient présents :

Madame Isabelle Arial, directrice
Madame Brigitte DesRosiers, directrice adjointe
Madame Marie-Ève Dubois, membre parent substitut
Madame Anne Marchand, orthopédagogue
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté
Madame Michelle Rochefort, enseignante en 6^e année (anglais intensif)
Madame Émilie Delage, présidente
Monsieur Sébastien Brousseau, membre parent
Monsieur Jean-Philippe Lambert, enseignant en 4^e année
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste
Madame Fouzia El Matboue, vice-présidente
Madame Hélène Collette, membre parent
Madame Grace Lopes, membre parent
Monsieur Vincent Busset, membre parent substitut
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde

Étaient absents :

Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint
Madame Maude Levasseur, secrétaire d'école
Madame Julie Audet, enseignante classe langage
Madame Myriam Demers, membre parent
Madame Sabrina Vallée, membre parent

Invité :

Aucun

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h25.

1. Accueil et vérification du quorum

Madame Delage constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

2. Adoption de l'ordre du jour du 10 juin 2024

Madame Delage fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté en tenant compte de l'ajout des points suivants :

- Point 14.2 Changement à la programmation de la journée pédagogique du 26 juin
- Point 16.1 Disponibilité de la liste de fournitures scolaires aux commerçants locaux
- Point 16.2 Chaise des générations
- Point 16.3 Vélosympathique

Proposé par : Sébastien Brousseau

Appuyé par : Grace Lopes

C.É.-2023-2024-72

3. Questions du public

Aucun invité

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 29 mai 2024

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre afin qu'ils puissent en faire la lecture.

Il est adopté en tenant compte des corrections suivantes :

- Au point 5, Suivi au procès-verbal du 24 avril 2024, modifier le titre du troisième point, il devrait être: Point 14.5 Journée interculturelle.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert

Appuyé par : Amélie Mathieu

C.É.-2023-2024-73

5. Suivis au procès-verbal du 24 avril 2024

- **Point 7 Grille de répartition des matières...et projet d'anglais enrichi au 3^e cycle**

Madame Ariel mentionne qu'un message sera envoyé aux parents des élèves concernés pour les inviter à une rencontre *Teams* le 25 juin prochain. Lors de cette rencontre, ils seront informés des changements concernant le nouveau projet d'anglais enrichi au 3^e cycle, pour l'année scolaire 2024-2025.

6. Rapport de l'équipe de direction

Madame Ariel annonce que l'équipe de direction comptera une personne de plus l'an prochain. Madame Karine Poitras occupera le nouveau poste de directrice adjointe à compter du 1^{er} juillet. L'ajout de ce nouveau poste permettra le repartage des tâches, assurant ainsi une plus grande présence dans chacune des bâtisses.

7. Sortie à l'aquarium classe langage 3^e cycle

Les élèves de la classe langage 3^e cycle de madame Julie Audet participeront gratuitement à une sortie le 14 juin 2024. L'activité sera financée grâce au montant reçu de la Fondation Desjardins pour le projet « Zoocolier », soumis par madame Audet. Il s'agit d'une activité en lien avec la zoothérapie.

Au programme :

- Visite de l'aquarium

- Possibilité de jouer au parc d'amusement, selon la température bien entendu (jeux d'eau disponibles)

Départ de l'école à 10h00
Départ de l'aquarium à 14h30

Proposé par : Sébastien Brousseau
Appuyé par : Grace Lopes

C.É.-2023-2024-74

8. Frais chargés aux parents pour les cahiers d'activités

Le CÉ doit approuver le montant maximal des frais chargés aux parents pour les cahiers d'exercices.

Le montant autorisé pour 2023-2024 était de 87.00 \$. Compte tenu de l'augmentation des frais de reprographie prévue pour 2024-2025, il est proposé par monsieur Vincent Busset d'augmenter le montant à 89.00 \$. De plus, le montant chargé aux parents doit être uniforme à l'intérieur d'un même degré, seul un écart de 18.00 \$ est permis, ce qui représente le prix moyen d'un cahier d'activité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C.É.-2023-2024-75

9. Listes des fournitures scolaires

Les listes de toutes les fournitures scolaires, par degré, ont été envoyées aux membres du CÉ avant la rencontre. Ces listes répondent aux exigences du ministère.

Madame Dubois note quelques corrections à apporter :

- Préscolaire 5 ans, 5 crayons demandés mais 7 dans la section « Utilisation ».
- Duotang 1^{re} année 2^e item (Spécifier s'il s'agit de Duotang en carton ou en plastique)

À partir de la 3^e année, il n'y a plus de section « Organisation et identification du matériel scolaire » parce que les enfants sont plus autonomes.

Lors de la rentrée scolaire, il y aura toutefois une « Brigade organisation scolaire » afin de répondre ou informer les nouveaux qui ne seraient pas familiers avec l'organisation du matériel scolaire, les lunchs, l'habillement... À cette occasion, les élèves de 5^e ou 6^e année seront sollicités pour des besoins de traduction.

Il est proposé d'approuver les listes des fournitures scolaires présentées.

Proposé par : Grace Lopes
Appuyé par : Marie-Ève Dubois

C.É.-2023-2024-76

10. Plan d'action violence 2024-2025

Le document a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre.

Mesdames DesRosiers et Arial présentent le document global (comité, démarche, modalités, élaboration ...) qui a mené au document sommaire pour 2024-2025.

Le nouveau plan d'action ressemble au document précédent. Il est lié au projet éducatif et a été élaboré à partir de la consultation SEVEQ (Équipe de recherche sur

la sécurité et la violence dans les écoles québécoises). Le volet « Violence à caractère sexuel » a été ajouté à ce nouveau document.

Dans le plan d'action 2024-2025, on retrouve :

- Le portrait de la situation en 2023;
- Les priorités pour 2024-2025;
- Les mesures visant à favoriser la collaboration des parents;
- La définition des termes utilisés : conflit, violence, violence à caractère sexuel, Intimidation;
- Les principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation;
- Les principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation;
- Les moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation;
- Le processus pour procéder à une plainte;
- Un résumé des priorités/objectifs pour l'année 2023-2024, les actions réalisées ainsi que les résultats et impacts de ces actions.

Ce document est fourni à tous les parents.

Il est proposé d'adopter ce document.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert

Appuyé par : Michelle Rochefort

C.É.-2023-2024-77

11. Horaire de l'entrée progressive 2024-2025

Dès juillet, les parents des élèves de maternelle 4 ans et maternelle 5 ans seront mis au courant du déroulement de l'entrée progressive de leur enfant.

L'entrée progressive des élèves des maternelles 4 ans et maternelle 5 ans se fera de la façon suivante :

- Rencontre parents/enseignants le 22 août 2024
- Lors de la première journée, la présence des élèves en classe sera de 45 minutes pour les 4 ans et 1 heure pour les 5 ans. Les parents accompagnent les enfants en classe.
- Pendant les 4 autres journées, il y a un jumelage enseignante/éducatrice SDG et la présence des enfants est en demi-groupes (alternance groupe A et groupe B)

L'horaire proposé pour l'entrée progressive est approuvé à l'unanimité.

C.É.-2023-2024-78

12. Date de l'assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents aura lieu le 11 septembre prochain.

Les parents dont le mandat se termine en 2024 et qui souhaitent poursuivre au CÉ en 2024-2025 doivent être présents à l'assemblée pour se représenter.

13. Présentation d'une fondation

Au début de l'année scolaire, madame Larochelle avait tenté de trouver des fondations pouvant offrir de l'aide financière à des familles dans le besoin, pour le paiement de différents frais liés à l'école. Les recherches avaient été faites du côté de Québec philanthrope qui regroupe des centaines de fonds mais sans succès. De plus, plusieurs de ces fonds distribuent les dons via des organismes accrédités comme organisme de charité, ce qui n'est pas le cas de l'école.

Les recherches ont été poursuivies et il y aurait peut-être possibilité de demander un montant à la fondation Laure-Gaudreault, fondation mise sur pied dans les années 1990, par l'Association des retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. (AREQ) Cette fondation, par son historique lié au milieu de l'éducation, se préoccupe du bien-être des jeunes afin de leur donner une chance égale de s'épanouir pleinement. Il serait probablement possible de faire une demande pour l'année 2025.

Les membres du CÉ proposent que madame Larochelle poursuive les démarches en ce sens et établisse les contacts nécessaires à une éventuelle demande de fonds.

Proposé par : Sébastien Brousseau
Appuyé par : Amélie Mathieu

14. Service de garde

14.1 Régie interne du service de garde 2024-2025

Le document a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre.

Madame Gendron mentionne quelques corrections apportées au document.

- 4.2 Journées pédagogiques et semaine de relâche scolaire

Dans la dernière phrase du premier paragraphe, préciser 10 jours « calendrier ». La phrase devrait être : Le parent a jusqu'à 10 jours « calendrier » avant la date de l'activité pour annuler ou modifier sans frais la présence de son enfant à la journée pédagogique ou à la semaine de relâche.

- 4.3 Heures d'ouverture

Les heures d'ouverture (6h45) et de fermeture (17h45) ont été modifiées.

- 5.1 Tarification par enfant

La tarification lors de la semaine de relâche passera de 16.00\$ à 19.00\$ afin de couvrir les frais de cette semaine.

- 7.2 Le repas

Ajouter : Les élèves de 6^e année recevront un enseignement afin de pouvoir réchauffer leur repas de façon sécuritaire.

- 7.5 Traiteur

Remplacer la phrase existante par celle-ci : « Aucun service de traiteur n'est disponible en ce moment »

- 9 Orientation avec projet éducatif de l'école

La programmation du service de garde respecte les orientations et valeurs du projet éducatif de l'école.

- Annexe 2

À la dernière page du document, liste de collations permises, indiquer que c'est l'Annexe 2.

Il est proposé d'approuver le document « Régie interne au service de garde 2024-2025 » en tenant compte des corrections proposées précédemment.

Proposé par : Michelle Rochefort
Appuyé par : Vincent Busset

14.2 Changement à la programmation de la journée pédagogique du 26 juin

L'activité prévue lors de la journée pédagogique du 26 juin prochain devait se dérouler au parc Champigny mais en raison du manque de personnel, l'activité aura lieu à l'école. Les activités seront sensiblement les mêmes : soccer, jeux d'eau, mousse...

Le prix demeure inchangé, soit 17.10 \$

15. Nouvelles des comités

15.1 Comité de parents

La rencontre avait lieu le 10 juin. Monsieur Brousseau fait un bref résumé des points traités :

- Retour sur l'année scolaire 2023-2024;
- Projections pour l'année scolaire 2024-2025;
- Calendrier rencontre pour la prochaine année;
- Camp de littératie;
- Sujets d'intérêts pour l'an prochain;
- Prochaine rencontre : 15 octobre 2025.

16. Autres points :

16.1 Distribution des listes de fournitures aux différents commerces

Afin de faciliter l'achat des fournitures scolaires pour les parents, il est proposé d'autoriser la distribution des listes de fournitures scolaires, approuvées par le CÉ, aux différents commerces de proximité (pharmacies, Walmart...Coopsco...).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

16.2 Chaise des générations

Madame Dubois fait un suivi du projet « Chaise des générations ».

Les classes de mesdames Julie Audet et Sabrina Bernier ont travaillé au projet avec leurs élèves.

Il avait été prévu que la chaise des générations soit remise au Conseil municipal avant la fin de l'année scolaire mais en raison de l'absence de monsieur le maire pour 3 semaines, la remise aura lieu en septembre ou octobre.

16.3 Vélosympathique

Madame Dubois a été contactée par « Vélosympathique », collectif pour un virage pour la mobilité durable au sein de diverses communautés. Cet organisme demande l'appui du conseil d'établissement afin d'inciter la ville à devenir accréditée « Vélosympathique ».

La clientèle visée par cette accréditation semble toutefois être les campus universitaires et les établissements d'enseignement postsecondaire. Madame Arial contactera donc le centre de service par rapport à la pertinence de donner suite à cette demande.

17. Levée de la séance

La séance est levée à 21h33.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert

Appuyé par : Anne Marchand

Émilie Delage
Présidente du conseil d'établissement

Isabelle Arial
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin

C.É.-2023-2024-82